



Appel pour un monde rural vivant et solidaire !

Confédération Nationale des Foyers Ruraux, Paris le 30 novembre 2013

A l'heure où se décident les grandes orientations de demain, le monde rural ne peut se contenter d'être définitivement relégué en annexe de territoires urbains qui concentreraient à la fois pouvoirs et moyens.

Les adhérents des Foyers ruraux et associations de développement et d'animation en milieu rural réunis en Confédération Nationale (CNFR), fort d'une expérience de plus de 60 ans dans la promotion des valeurs de l'éducation populaire, réaffirment la nécessité de prendre en compte le monde rural, dans sa diversité, dans l'élaboration des politiques publiques de l'échelon local à l'échelon européen.

Nos associations sont les témoins d'un monde rural en pleine mutation et sont porteuses d'une expertise citoyenne concernant des enjeux de société ayant un impact pour le développement de nos territoires (décentralisation, rythmes éducatifs, lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale...).

Confrontés à toutes ces questions, les citoyens de nos villages sont en capacité d'apporter des contributions porteuses d'innovations transférables pour le bien de tous.

Nos associations, nos Foyers ruraux, constituent ainsi de formidables pépinières pour :

- porter dans l'espace public des aspirations citoyennes,
- faire éclore la participation et la transformer en organisation collective.

Agir en réseau fédéré permet au Mouvement des Foyers ruraux d'être force de propositions et de soutien aux initiatives pour avancer dans la construction d'une société plus solidaire, plus démocratique et respectueuse des ressources. Nos fédérations témoignent quotidiennement de leur capacité à construire des processus de conscientisation, d'expression et d'actions au bénéfice de tous.

Dans ce contexte, le Mouvement des Foyers ruraux a su adapter et actualiser sa mission d'éducation populaire pour poursuivre son soutien aux initiatives en milieu rural.

La Confédération Nationale des Foyers ruraux et ses adhérents, s'engagent pour que l'éducation populaire soit reconnue comme un levier de cohésion et de transformation sociale où chaque individu est important, encouragée et associée à la prise de décision en milieu rural.

Dans cette perspective, le Mouvement rural uni propose :

de reconnaître pleinement et de renforcer l'éducation populaire

- de décliner la compétence « éducation populaire » à tous les échelons des pouvoirs publics en milieu rural ;
- de réinvestir dans la professionnalisation des animateurs et des cadres de l'animation au service de la vie associative en reconnaissant la légitimité des acteurs de l'éducation populaire.

d'engager la lutte pour l'égalité des territoires

- d'engager la lutte pour les droits et l'accès aux services publics de tous les citoyens (éducation, culture, sport, santé, transport, communication, numérique,...), en soutenant toutes les initiatives locales transférables ;
- de reconnaître l'innovation sociale et économique portée par le monde rural, au même titre que le monde urbain, en rendant visibles les initiatives solidaires à l'œuvre ;
- d'être le moteur d'application d'une charte d'engagement réciproque en milieu rural permettant de renforcer les conventions de partenariat entre les Fédérations d'éducation populaire et les Départements, les Régions, les intercommunalités ;
- de faciliter la participation de nos associations au sein des Conseils de développement dans les EPCI et communautés de communes en reconnaissant leur rôle dans l'expression des citoyens ruraux ;
- de reconnaître les Foyers ruraux comme des acteurs de l'économie sociale et solidaire en milieu rural ;
- de reconnaître le Mouvement des Foyers ruraux comme un acteur historique et incontournable du ministère de l'Agriculture et de ses services déconcentrés (DRAAF, réseau rural) pour renforcer les actions en milieu rural.

de favoriser l'implication citoyenne

- de reconnaître, soutenir et généraliser l'action de formation des citoyens bénévoles (lors des universités rurales) comme acteurs du développement local en milieu rural ;
- de soutenir la création de lieux de débat qui favorisent la culture de la participation et la mobilisation des habitants de nos villages ;
- de reconnaître la légitimité du Mouvement des Foyers ruraux comme acteur du dialogue civil permettant la vulgarisation de l'action publique, l'expression citoyenne, et la co-construction de politiques publiques ;
- de reconnaître l'utilité sociale et économique de l'engagement des associations pour le bien commun plutôt que de favoriser la culture de la commande publique ;
- de soutenir le rôle des têtes de réseau associatives dans leur rôle de soutien et de développement des initiatives positives.

Notre histoire, nos actions qui s'inscrivent dans le développement local des territoires, nos talents d'innovations, fondent notre légitimité à co-construire des politiques publiques. La loi de modernisation de l'action publique est une chance d'inscrire le pouvoir d'agir des citoyens avec pour relais naturel les associations du monde rural.

Des alternatives sont possibles et existent déjà. Valorisons les actions réussies conduites dans chaque territoire, essayons et amplifions celles qui peuvent l'être.